

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP) DE MARSEILLE
Créée le 28 juin 2018
Rapport de présentation

LIVRE 2

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP) DE MARSEILLE

Créée le 28 juin 2018
Rapport de présentation

0 - SOMMAIRE

Livre 2 - SOMMAIRE GENERAL

1 - LES AXE-LIEUX EMBLÉMATIQUES DE LA VILLE PRÉEXISTANTE	7
1.1- La butte Saint-Laurent et la rue Caisserie	11
1.2- L'abbaye Saint-Victor et le fort Saint Nicolas	25
2 - LES AXES LIEUX EMBLÉMATIQUES DE LA VILLE DES EMBELLISSEMENTS XVIIe - XIXe SIÈCLES	39
2.1 - L'axe historique nord-sud et ses portes d'entrée	45
2.2 - Gare SAINT-CHARLES - Boulevards d'ATHÈNES, DUGOMMIER, GARIBALDI - Cours LIEUTAUD	53
2.3 - Église des RÉFORMÉS - Allées Léon GAMBETTA - Square Léon BLUM	69
2.4 - De la place Félix BARRET à la place ESTRANGIN, en passant par le boulevard Paul PEYTRAL	85
2.5 - Le cours Pierre PUGET et le jardin de la Colline	95
2.6 - Le palais et le jardin Longchamp	111
2.7 - Place Jean Jaurès - La Plaine	123
3 - LES AXES-LIEUX EMBLÉMATIQUES DE LA VILLE, SES PORTS ET SON LITTORAL	135
3.1 - La ville, ses ports et son littoral	138
3.2- Le nouveau port de la Joliette , la façade maritime, le socle de la ville ancienne	153
3.3- Le littoral , de la pointe Carinade au bassin du Carénage	167

